

Horaires des célébrations

Samedi	30	MESSE du jour	8 h 00	Castanet	24 h pour le Seigneur
		MESSE Jeunes	18 h 00	Castanet	3 ^e étape de baptême pour Louise, Korélia et Juliette
4 ^e Dimanche Carême	31	MESSE	10 h 30	Castanet	Intention Michel MOULIS et Jean-Marc PEYRARD Intention Ronan (vivant)
Mardi	2	Laudes MESSE	9 h 00		Intention Philippe PUIG
		Adoration	9 h 00 à 12 h	Castanet	
		Permanence du prêtre	9 h 30 à 12 h 00		Entretiens avec le prêtre, confessions possibles
		MESSE	16 h 00	Auzeville	Maison de retraite "Jardins d'Oly"
Mercredi	3	MESSE	15 h 00	Foyer-logement Claires Fontaines	
Jeudi	4	Vêpres MESSE	18 h 30	Castanet	
Vendredi	5	Office de Sexte	12 h 15	Castanet	Sexte suivie de la soupe de Carême
		Adoration	17 h 30 - 18 h 20	Castanet	
		Sacrement de réconciliation	17 h 30 - 18 h 20	Oratoire Castanet	Permanence pour les confessions
		MESSE	18 h 30	Castanet	
Samedi	6	Baptême	11 h 30	Pompertuzat	Baptême d'Albin DELCUIROU
		MESSE	18 h 00	Pechabou	Intention Gaston, Victoria et Jeanne LAMY
5 ^e Dimanche Carême	7	MESSE	10 h 30	Castanet	Dimanche des fiancés Messe anniversaire des défunts du mois d'avril 2018 Neuvaines : Philippe COZ - Jacqueline AVERSENQ - Robert DORÉ Piere ROUGET - Malika BOUDERBALA Intention Edmond TARROUX et Paulette GORCE (2e ann.)

A votre service

Presbytère (derrière la Poste) : ☎ 05.61.27.76.85
2 rue Gironis - 31320 Castanet-Tolosan

- ▶ Secrétariat :
14 h à 16 h : lundi, mardi, jeudi, vendredi
secretariat@paroissecastanet.fr
- ▶ Permanences (hors vacances scolaires) :
10 h à 12 h : mardi et mercredi
bibliothèque ouverte pendant les heures de secrétariat et de permanences

Site Internet : <http://www.paroissecastanet.fr>

Maison de la fraternité :

10 av. de Toulouse - Castanet ☎ 05.62.80.16.81

Contacts :

- ▶ visite aux malades (SEM) : ☎ 07.68.88.92.11
- ▶ obsèques : ☎ 06.71.15.55.14
- ▶ père Moïse Kaboré :
cure@paroissecastanet.fr
- ▶ Équipe d'Animation Pastorale :
EAP@paroissecastanet.fr
- ▶ service de communication :
communication@paroissecastanet.fr

Tous Appelés !

N° 490
31 mars 2019
4^e dimanche de
Carême

Ensemble Paroissial Catholique de Castanet-Tolosan
Diocèse de Toulouse

Auzeville Castanet Corronsac Deyme Mervilla Pechabou Pompertuzat Rebigue

« Edito »

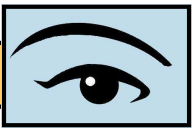
A travers le récit de la parabole de l'enfant prodigue, Luc décrit les deux attitudes fondamentales qu'il oppose tout au long de son Evangile : celle du pécheur, prenant conscience de sa misère et s'ouvrant avec joie à la découverte de l'amour gratuit d'un Dieu miséricordieux ; celle de gens suffisants (les pharisiens, représentés par le fils aîné) qui se font gloire de leur bonnes œuvres, mais se condamnent par là à ignorer le vrai visage de Dieu.

« Nos communautés pourront rester vivantes et dynamiques dans la mission de nouvelle évangélisation dans la mesure où la "conversion pastorale" que nous sommes appelés à vivre sera imprégnée chaque jour de la force rénovatrice de la miséricorde. Ne mettons pas de limites à son action ; n'attristons pas l'Esprit qui indique toujours des chemins nouveaux pour annoncer à tous l'Évangile du salut. »
Exhortation apostolique « **Misericordia et Misera** » Pape François.

Père Moïse Kaboré

Textes du 4^e dimanche de Carême - Année C

Jos 5, 9a. 10-12 ; Ps 33 ; 2 Co 5, 17-21 ; Lc 15, 1-3. 11-32



Regard sur le monde

Devenons semeurs d'humanité

Face au dérèglement climatique et à la disparition de la biodiversité,
« devenons semeurs d'Humanité »

Dans son encyclique « *Laudato Si* », le pape François nous rappelle que le climat est « un bien commun » et qu'il est urgent de le sauvegarder pour les générations actuelles et celles à venir. En ce temps de Carême et à la suite du Christ, montrons plus de solidarité et agissons dans notre quotidien pour préserver l'équilibre de la planète. **Devenons semeurs d'Humanité.**

S'engager contre le réchauffement climatique, c'est agir sur les causes la faim. Le CCFD-Terre Solidaire multiplie les actions de soutien en faveur de projets capables de nourrir les populations malgré les aléas du climat.

En Afrique, le CCFD-Terre Solidaire encourage de nouvelles pratiques agricoles et la recherche sur des variétés de semences plus résistantes, mais sans OGM qui rendraient les paysans dépendants des multinationales semencières. Partout, Il aide aussi à l'autonomie des agriculteurs pour la production de leurs propres semences. De nombreuses solutions en faveur d'une agriculture écologique existent et sont possibles.

Est-ce facile ou non, pour moi, de remettre en question l'ordre social lorsqu'il laisse pour compte une partie des habitants de la Terre ? Qu'est-ce qui me fait peur ? Comment vais-je œuvrer à plus de dignité de chaque être humain ?

Claire Millot, équipe locale du CCFD-Terre Solidaire

Quête impérée aux messes des 6 et 7 avril 2019
leur montant sera reversé au profit du CCFD-Terre solidaire

Intention de prière du pape François pour le mois d'avril 2019
Médecins et humanitaires en zones de combat :

Pour les médecins et humanitaires présents dans les zones de combat qui risquent leur vie pour sauver celle des autres.

Les articles proposés à la publication dans le bulletin paroissial « Tous appelés » (TA) doivent parvenir au service communication communication@paroissecastanet.fr au moins une semaine avant la parution du bulletin qui a lieu chaque samedi merci de votre compréhension !



vie paroissiale

La CPAC

La Commission Paroissiale pour les Affaires Culturelles ou CPAC
(prononcer CéPAC, c'est plus facile)

Cette commission est chargée d'étudier toutes les demandes d'utilisation des églises de notre secteur paroissial à des fins culturelles : concerts, expositions, conférences... Certes, la vocation première de nos églises est le rassemblement des chrétiens pour la prière, et particulièrement l'eucharistie. Toutefois, occasionnellement ces édifices peuvent aussi accueillir des manifestations culturelles, particulièrement lorsque celles-ci sont artistiques et de belle qualité.

Actuellement, nous sommes trois paroissiens membres de cette commission qui se réunit tous les trimestres. Ensemble nous étudions les demandes, essentiellement des concerts, afin de nous assurer que les programmes proposés respectent l'esprit du lieu, que la sécurité est bien respectée, que l'église est disponible aux horaires demandés, etc... et nous nous répartissons le suivi des demandes. Un dossier est alors constitué, comportant une convention signée entre l'organisateur et le curé, accompagnée d'une attestation d'assurance de l'organisateur. L'un de nous se rend présent lors de la répétition ou de la dépose de matériel, ainsi qu'au moment du concert. Entre 9 et 12 concerts sont ainsi programmés chaque année.

En fait, ce service existe depuis 1994, il a été assuré par Louis-Patrice Bugeat jusqu'en 2011, puis par Stéphane Barcet. La CPAC a été mise en place fin 2016, à la demande de Père Moïse, afin que ce service ne repose plus sur une seule personne.

Un service discret mais néanmoins nécessaire dans la vie communautaire paroissiale.

Corinne Bousquet, Catherine Bugeat et Jean-Louis Denarnaud

Agenda de la semaine

Lundi	1 ^{er}	<i>Maison de la fraternité</i>	18 h 00	Préparation du "dimanche de la famille Bartimée"
Mercredi	3	<i>Maison de la fraternité</i>	20 h 00	Quel avenir pour notre Eglise ?
Judi	4	<i>Maison de la fraternité</i>	20 h 30	Préparation au baptême - session B 3
Samedi	6	<i>Maison de la fraternité</i>	10 h 15 - 11 h 30	Rencontre Eveil à la foi